

Traité pour convertir les Juifs

par saint Vincent Ferrier

Voici, traduit en français pour la première fois, le *Tractatus novus et valde compendiosus contra perfidiam Judeorum, Nouveau traité, très abrégé, contre l'incrédulité des Juifs*, composé en latin à Tortose (Espagne) en 1414 par quatre maîtres en théologie sacrée. Ce traité est une « véritable charge de bataille, carré, lent, irrésistible, ne permettant aucune échappatoire, ne se laissant jamais entamer. On n'a, depuis, rien fait de mieux ni de plus complet ¹. »

Il servit de base aux conférences qui eurent lieu alors, par ordre de Benoît XIII ², entre les rabbins juifs et les docteurs catholiques, à la tête desquels était saint Vincent Ferrier. Il y eut 69 conférences de février à novembre 1414, sous la présidence de Benoît XIII, puis du maître général des dominicains. Y prirent part quatorze des premiers rabbins de tout le royaume d'Aragon, et les principaux docteurs catholiques. Tous les rabbins abjurèrent, sauf deux.

L'idée de ces conférences vint d'un rabbin auparavant converti par saint Vincent Ferrier : Jérôme de Sainte-Foi ³. Ce nouveau chrétien collabora au traité, mais il est évident que le saint, par la doctrine et l'éloquence duquel le rabbin avait été converti, dessina, dirigea et vraisemblablement dicta tout ce travail. Il lui arrive par exemple de parler à la première personne, comme s'il était seul : « *Intendo probare.* »

C'est le père Fages qui a publié pour la première fois ce traité (qui se trouve manuscrit à la Bibliothèque Vaticane à Rome) ⁴.

Le père Fages écrivait dans l'introduction de son édition : « C'est un traité de l'incarnation condensé pour les juifs. L'argument *ad*

¹ — P. FAGES OP., *Histoire de saint Vincent Ferrier*, Louvain-Paris, 1901 (2 vol., réédité par les éditions Saint-Remi), t. 2, p. 43.

² — Lors du grand schisme d'Occident, Pierre de Lune (1329-1423) fut élu pape en 1394 sous le nom de Benoît XIII, à la suite de Clément XI, dans l'obédience d'Avignon : il était reconnu pour pape par la France, la Castille, l'Aragon, le Portugal, l'Écosse et la Savoie. Il est admis aujourd'hui que le vrai pape était celui de Rome.

³ — Jérôme de Sainte-Foi (nom que prit au baptême le talmudiste Josué Halorqui) était le médecin de Benoît XIII. Un autre collaborateur du traité est l'aumônier de Benoît XIII, le docteur André Bertrand, depuis évêque de Barcelone.

⁴ — P. FAGES, *Ceuvres de saint Vincent Ferrier*, Paris, 1909 (2 vol. in-8°). Ce livre est maintenant introuvable.

hominem porte constamment, parce que la démonstration s'appuie constamment sur leurs livres. Il serait difficile à un juif de bonne foi de le lire attentivement sans être convaincu. Je ne dis pas converti, car il y a un abîme entre la conviction et la conversion : à preuve Judas qui, très convaincu de ses torts, ne se convertit point. C'est que, outre l'acquiescement de l'esprit, il faut le changement du cœur, œuvre de la grâce ¹. »

Le père Fages écrit par ailleurs dans sa vie de saint Vincent Ferrier : « Bartolucci cite un passage du livre des Juifs intitulé *Juchasin*, où il est dit : "L'an du monde correspondant à 1412, la désolation fut portée chez nous par un rasé dont le nom était Fr. Vincent Ferrier, par lequel plus de 200 000 Juifs laissèrent leur foi." C'est exagéré, mais Zurità, l'auteur universellement estimé des *Annales d'Aragon*, n'est que l'écho des témoignages officiels quand il porte à 30 000 le nombre des Juifs convertis en 1414 pendant que Benoît XIII était à Tortose. C'est un épisode de quelques mois à peine, mais on peut en déduire l'universalité du mouvement. "Vincent Ferrier convertit, en Espagne seulement, 70 000 Juifs en quatre missions différentes, sans compter ceux des autres royaumes", disent les pères du couvent de Calatayud. En étudiant, en effet, les divers résultats, on arrive à peu près à ceci : 25 000 en Castille ; 30 000 en Aragon ; 25 000 dans le royaume de Valence ². »

Nous remercions M. Yves Brinquin qui a assuré cette traduction en français.

Le Sel de la terre.



JE LEUR SUSCITERAI UN PROPHÈTE du milieu de leurs frères, semblable à toi, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai ordonné.

Or, celui qui ne voudra pas écouter ses paroles, qu'il dira en mon nom, c'est moi qui m'en vengerai (Moïse au peuple hébreux, Dt 18, 18-19).

Tous les descendants d'Abraham jusqu'à maintenant, sans exception, ont cru que Dieu devait leur envoyer un libérateur et un sauveur, et c'est encore ce que croient et espèrent les juifs d'aujourd'hui. Cette foi et cette espérance reposaient sur la promesse faite par Dieu à Abraham lui-même, promesse selon laquelle dans sa postérité seraient bénies toutes les nations, ce qui ne pouvait s'entendre que d'un de ses descendants qui serait envoyé. Et c'est pourquoi les patriarches de l'ancienne loi désiraient ardem-

¹ — P. FAGES, *Cœuvres de saint Vincent Ferrier*, p. 1.

² — P. FAGES, *Histoire de saint Vincent Ferrier*, t. 1, p. 334-335.

ment sa venue et l'imploreraient, comme dans ce verset d'Isaïe (64, 1) : « Oh ! si vous ouvriez les cieux, si vous descendiez ! »

Et ailleurs (Is 45, 8) :

Cieux, versez votre rosée d'en haut, et que les nuées pleuvent un juste ; que la terre s'ouvre et qu'elle germe un sauveur, et que la justice naisse en même temps ; moi, le Seigneur, je l'ai créé, etc.

Et cet envoyé, ils l'appelaient selon les cas : roi, guide, sauveur, juste, saint des saints, agneau, petit-enfant, fils, prophète, et de bien d'autres noms encore, comme il ressort de nombreux passages de l'Écriture, afin de signifier par ces appellations variées ses traits distinctifs et ses perfections. C'est donc lui que Dieu désignait en parlant du prophète qu'il enverrait un jour, lorsqu'il prédisait à Moïse :

Je leur susciterai (c'est-à-dire « je leur enverrai ») un prophète du milieu de leurs frères, semblable à toi, etc.

Dieu par conséquent, souligne :

- sa grande dignité en l'appelant « prophète », parce que dans l'ancienne Loi, c'était véritablement là une grande dignité, comparable à celle d'apôtre dans la nouvelle ;
- sa grande autorité, parce qu'envoyé par lui-même (« je leur susciterai ») ;
- la noblesse de sa race, puisqu'il précise : « du milieu de ses frères » c'est-à-dire de la race de Juda et de David, la tribu royale ;
- sa grande force ou puissance, manifestée par des signes et des œuvres miraculeuses (« semblable à toi ») ;
- la vérité absolue de ses paroles et de sa doctrine (« je mettrai mes paroles en sa bouche et il leur dira tout ce que je lui aurai ordonné ») ;
- la protection et la familiarité toutes particulières dont il bénéficiera de sa part (« celui qui ne voudra pas exécuter ses paroles, qu'il dira en mon nom, c'est moi qui m'en vengerai »).

Tout cela montre combien il lui était cher.

Tel était donc celui qui devait être envoyé pour les libérer : un intime de Dieu (*familiaris*), chargé de les arracher à leur captivité. Or, il n'est pas aujourd'hui un seul juif qui ne concède qu'un tel prophète devait leur être envoyé et venir, qu'ils espèrent toujours qu'il viendra les arracher à la captivité dans laquelle ils sont encore, qu'ils n'en auront après lui point d'autre, mais qu'ils régneront toujours avec lui.

Afin donc de traiter ce sujet dans l'ordre qui convient et de découvrir la vérité, étant supposé et admis par eux comme par nous qu'un tel prophète, roi, chef, Messie ou Christ (ce qui revient au même) – peu importe, du reste, le nom qu'on lui donne – leur avait été promis et devait être envoyé pour les arracher à leur captivité, cinq points sont à examiner. Cela fait,

toutes les contradictions et tous les doutes qui nous opposent, seront, sans la moindre équivoque possible, levés et dissipés.

1. - Le premier est de savoir si ce prophète ou Christ était destiné à leur seule libération, à l'exclusion de celle des autres peuples ;
2. - le second, s'il devait s'agir pour eux (ou pour les autres peuples) d'une libération essentiellement temporelle, matérielle, ou d'une libération spirituelle ;
3. - le troisième s'il a déjà été envoyé ou non ;
4. - le quatrième porte sur l'identité de ce Messie ou prophète : qui est-il véritablement ?
5. - le cinquième enfin concerne sa nature : s'agit-il simplement d'un homme, ou est-il à la fois homme et Dieu ?

Cela examiné, en effet, toutes les autres questions pendantes seront, comme nous l'avons dit, définitivement résolues.

— I —

Un Messie pour les seuls juifs ?

Pour commencer, voyons donc si ce prophète qui devait être envoyé, et que l'on appelle Christ ou Messie, devait être envoyé uniquement aux juifs et non aux autres peuples.

A première vue, il semblerait que ce soit aux seuls juifs, en témoignage même de l'autorité déjà citée : « Je leur susciterai un prophète » dit Dieu, ce qui renvoie de toute évidence aux juifs. Il n'est donc pas fait allusion à d'autres peuples.

Mais la quasi totalité de l'ancien Testament affirme le contraire, et spécialement Isaïe qui, comme le dit saint Augustin, « sur le sujet de l'évangélisation et de l'appel des nations s'exprime plus clairement que tous les autres ¹ ». Par exemple dans ce passage (Is 55, 5) :

Voilà que tu appelleras [par la prédication] une nation que tu ne connaissais pas [c'est-à-dire dont tu n'approuvais pas les actions ² ; il s'agit des Gentils, comme le montre la suite :] Et des nations qui ne t'ont pas connu [par la foi] vers toi accourront [en croyant], à cause du Seigneur ton Dieu, et du saint d'Israël, car il t'a glorifié [par des miracles et des prodiges].

De même (Is 49, 6 et 7), Dieu dit à son Oint :

¹ — *Confessions*, l. 9, c. 5.

² — Saint Vincent Ferrier reprend ici la notion de « connaissance d'approbation » utilisée par saint Thomas d'Aquin. Dieu est dit « ne pas connaître » une personne quand il n'approuve pas ses actes, par exemple il « ne connaît pas » les vierges folles (voir Mt 25, 12).

C'est peu que tu me serves à relever les tribus de Jacob et à convertir les restes d'Israël. Voici que je t'ai posé en lumière des nations [et pas seulement des juifs], afin que tu sois mon salut jusqu'à l'extrémité de la terre. [...] Les rois te verront et les princes se lèveront, et ils adoreront à cause du Seigneur parce qu'il est fidèle [à savoir : en accomplissant sa promesse et en envoyant celui qu'il avait promis] et à cause du saint d'Israël qui t'a choisi.

Et de même (Is 42, 1) :

Voici mon serviteur, je le soutiendrai, mon élu en qui s'est complu mon âme ; j'ai répandu mon esprit sur lui, il annoncera la justice aux nations.

Et encore (Is 42, 6 et 7) :

Je t'ai établi pour être l'alliance du peuple, la lumière des nations, afin d'ouvrir les yeux des aveugles [c'est-à-dire des Gentils], de retirer du cachot [du péché et de l'idolâtrie] le captif enchaîné, ceux qui étaient assis dans les ténèbres [le peuple des Gentils].

Notons que ce passage peut aussi s'entendre du peuple des saints patriarches retenus dans les limbes de l'enfer.

Et de même (Is 60, 1 et sq.) :

Lève-toi, Jérusalem, reçois la lumière [de la foi, en recevant le Christ] parce qu'est venue ta lumière [c'est-à-dire le Christ qui a dit en Jn 8 : « Je suis la lumière du monde »], parce que la gloire du Seigneur [un fils plein de sagesse est la gloire de son père ¹] sur toi s'est levée. Et des nations marcheront à ta lumière [celle du Christ] et des rois à la splendeur de ton lever [ce qui s'applique clairement aux trois rois mages, même si l'on prend le texte au sens littéral]. Lève autour de toi tes yeux et vois [ô Christ] : tous ceux-ci se sont rassemblés, ils sont venus à toi ; tes fils de loin viendront et tes filles à ton côté se lèveront. Alors tu verras et tu seras dans l'abondance ; ton cœur admirera et se dilatera, quand se sera tournée vers toi la richesse de la mer, et que la force des nations sera venue à toi [par la foi].

Et encore Isaïe (9, 2) :

Le peuple qui marchait dans les ténèbres [de l'infidélité et de l'erreur, le peuple des Gentils] a vu [par la foi] une grande lumière ; et pour ceux qui habitaient dans l'ombre de la mort [c'est-à-dire les limbes de l'enfer] une lumière [le Christ] s'est levée [par la Passion].

De même (54, 1)

Loue [le Seigneur], stérile qui n'enfantes pas [le monde des Gentils qui n'engendre pas de fils à Dieu] pousse des cris de joie, [toi] qui n'enfantais pas : parce que les fils de la délaissée [de la Gentilité, délaissée et abandonnée par Dieu] seront plus nombreux que [les fils] de celle qui avait un mari

1 — Cf. 1 R 10, 1

[la synagogue qui, avant la venue du Christ, était la fiancée ou l'épouse de Dieu].

Et ce qui suit (54, 7) :

Pour un instant, je t'ai un peu délaissée, mais dans [mes] grandes miséricordes je te rassemblerai.

Restons-en là pour le moment en ce qui concerne Isaïe. Ces extraits montrent que le Christ ne devait pas être envoyé pour libérer et appeler à lui uniquement les juifs mais aussi les Gentils, ce qui, du reste, pourrait être confirmé sans ambiguïté par de nombreux autres passages.

Sur ce sujet, voici ce que dit par exemple la Genèse (49, 10) :

Le sceptre ne sera pas ôté de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et lui-même sera l'attente des nations [et non des seuls juifs par conséquent].

De même, le prophète dans le psaume (2, 7-8) :

Le Seigneur m'a dit : « Vous êtes mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui vous ai engendré. Demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, et en possession les extrémités de la terre. »

Et Jérémie (49, 14) :

J'ai entendu une nouvelle venant du Seigneur, et un messenger a été envoyé vers les nations [et donc pas seulement aux juifs].

De même (Ps 85, 9) :

Tous les peuples que tu as créés viendront et ils adoreront à jamais en ta présence. [Cela se produira à la fin du monde, quand la vérité de la foi sera connue de tous, lorsque même les fils d'Israël, le petit reste, se convertiront.]

Dans Aggée (2, 7-8) :

Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel [ce qui signifie que le Christ devait venir du ciel] et la terre [allusion à la bienheureuse Vierge, d'après ce passage du psaume (84, 13) : « Notre terre donnera son fruit », c'est-à-dire le Christ]. *Et viendra le désiré* de toutes les nations [il ne devait donc pas venir pour libérer de leur captivité les seuls juifs mais bien toutes les nations].

Mieux : dans son premier chapitre, en s'adressant aux juifs, Malachie dit clairement qu'après le rejet d'Israël [par Dieu], les nations devaient être appelées à la foi du Christ :

Mon affliction n'est pas en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai pas de présent de votre main. Car depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, grand est mon nom parmi les nations ; et en tout lieu l'on sacrifie,

et une oblation pure est offerte à mon nom, parce que grand est mon nom parmi les nations, dit le Seigneur des armées. [Mal 1, 10-11.]

C'est exactement à cela que faisait allusion le Christ dans la parabole du fils prodigue revenant vers son père (Lc 15, 11-31).

Restons-en là pour le moment sur ce sujet à propos duquel on pourrait citer de nombreux autres passages.

L'argument qu'on nous oppose, à savoir que lorsque Dieu dit à Moïse : « Je leur susciterai (aux juifs) un prophète », il n'est pas fait allusion aux nations, est sans valeur, parce que, de la même manière, en de nombreux autres endroits il est fait allusion aux nations mais non aux juifs, comme il ressort de ce qui précède. Il s'ensuit que lorsqu'il est fait mention des juifs, les nations ne sont pas exclues et inversement. Dans bien des cas, l'Écriture, en parlant de cet envoi, mentionne séparément les juifs et les nations parce que, même s'il est vrai que le Messie devait être envoyé à tous en tant que Seigneur, à qui il revient de s'occuper de tous, les juifs avaient cependant la priorité, en tant que frères ou proches selon la chair. C'est donc eux qu'il devait appeler à la connaissance de la foi par sa prédication, comme il le disait lui-même (Mt 15, 24) :

Je n'ai été envoyé [sous-entendu « d'abord »] qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

Et les Apôtres (Ac 13, 46) disaient aux juifs :

C'était à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voilà que nous nous tournons vers les Gentils.

Mais bien que le Christ dû venir prêcher en premier lieu aux juifs, comme les Gentils devaient le croire et le recevoir plus volontiers, l'Écriture les nomme souvent, et ne dit rien des autres lorsqu'elle parle de sa mission et de sa venue.

Il apparaît donc clairement – et ce sera notre première conclusion – que le Christ devait être envoyé pour libérer de leur captivité tous les hommes sans exception, bien que la priorité ait été donnée aux juifs. Et c'est pourquoi Isaïe (61, 1-2) en son nom :

L'esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a oint pour annoncer [c'est-à-dire pour prêcher] sa parole à ceux qui sont doux [et non pour combattre et conquérir, comme le croient les juifs], il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur contrit, pour prêcher la grâce aux captifs et l'ouverture [des prisons] à ceux qui y sont renfermés, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu ; pour consoler tous ceux qui pleurent.

– II –

Libération temporelle ou spirituelle ?

De là découle directement notre seconde partie. En effet, si le Christ devait venir libérer de leur captivité, autant qu'il dépendait de lui, tous les hommes sans exception, comme jamais l'humanité entière ne s'est trouvée captive corporellement ou temporellement, la venue du Messie n'avait pas pour but essentiel la libération de quelques-uns d'une captivité corporelle ou temporelle, mais bien d'une captivité spirituelle, à savoir celle du péché, dont tous étaient captifs et esclaves, car « quiconque commet le péché est esclave du péché » (Jn 8) et par conséquent du Diable et de l'enfer dans lequel, après leur mort, tous, même les justes, étaient captifs et descendaient, ainsi qu'il ressort de nombreux passages de la Sainte Écriture.

C'est pourquoi dans Isaïe (38, 10), le roi Ezéchias déclare : « Moi, j'ai dit : au milieu de mes jours, j'irai aux portes de l'enfer. »

Et dans la Genèse (37, 35), il est dit de Jacob que, ses enfants s'étant rassemblés pour consoler la douleur de leur père, il refusa de recevoir leur consolation et dit : « Je descendrai pleurant vers mes fils dans l'enfer. » La version hébraïque dit : « Dans les profondeurs de la terre. »

Et Job (17, 13) : « L'enfer sera ma maison, et c'est dans les ténèbres que j'ai préparé mon lit. »

Et de même le psaume (88, 49) : « Quel est l'homme qui vivra et ne verra pas la mort, qui arrachera son âme à la main de l'enfer ? [Aucun !] »

C'est pourquoi, de même que tous mouraient quant au corps, de même tous descendaient en enfer quant à l'âme, bien que les lieux et les châtiments des bons et des méchants fussent différents. C'est donc de cette captivité spirituelle, celle du péché, et par conséquent du Diable et de l'enfer, que le Christ devait venir libérer, autant qu'il dépendait de lui, tous les hommes sans exception, sauf ceux qui y mettraient obstacle, comme les juifs l'ont fait et continuent de le faire, ou ceux dont la nature même s'y opposerait, tels les damnés qui ne peuvent bénéficier de cette libération, puisqu'ils ont refusé et refusent encore de se repentir. C'est pourquoi Isaïe dans le passage déjà cité, dit très justement :

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur contrit, pour prêcher la grâce aux captifs [de l'enfer] et l'ouverture [des prisons], pour consoler tous ceux qui pleurent, c'est-à-dire les pécheurs qui se repentent.

Mais, dira-t-on, pourquoi tous, même les justes, étaient-ils captifs en enfer après leur mort ?

A cette question, on peut répondre : avant tout et principalement à cause du péché de nos premiers parents, qui se transmet inévitablement à tous

les hommes, le Christ excepté [et la sainte Vierge Marie]. « Parce qu'il n'est pas un seul homme capable d'accomplir le bien, pas un seul » (Ps 13, 1).

Pour comprendre clairement ce point, il faut savoir qu'Adam fut créé par Dieu dans un état de justice originelle dans lequel l'âme, c'est-à-dire l'esprit, était soumise à Dieu, de telle manière que, aussi longtemps qu'elle resterait soumise à Dieu, la chair, de son côté, resterait totalement soumise à l'âme, que rien ne se produirait dans le corps contre le commandement et la volonté de l'âme, et qu'il n'y aurait ni rébellion de la chair contre l'esprit ou l'âme, comme à présent, ni non plus de séparation, corruption ou mort. Et c'est pourquoi Dieu avait dit à l'homme (Gn 2, 17) : « Au jour où tu en mangeras [du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal], tu mourras de mort. »

Ce qui revenait à dire : « Si tu ne fais pas cela et observes mon commandement, tu ne mourras pas, même corporellement. »

C'est pourquoi il est dit également (Sg 1, 13 et 16) : « Dieu n'a pas fait la mort, [...] ce sont les impies qui, par leurs œuvres et par leurs paroles, l'ont appelée. »

L'homme fut donc créé par Dieu dans cette justice – ou rectitude – et il l'a perdue en péchant. Et cette justice était un don de Dieu conféré à Adam pour toute l'espèce humaine, la race qui sortirait de lui. C'est pourquoi, il l'aurait transmise par génération à ses descendants s'il ne l'avait pas perdue ; ainsi nous naîtrions tel qu'il était, dans la justice en ce qui concerne l'âme, et immortels quant au corps : en transmettant sa nature, il aurait transmis à ses descendants la justice et l'immortalité qui y étaient attachées, puisqu'il s'agissait d'un don concernant la nature, et non l'individu comme la science ou les choses de ce genre. Mais en lui le péché a succédé à la justice [originelle], et la nécessité de mourir à l'immortalité, parce qu'en péchant il a à la fois perdu la justice dans laquelle il avait été créé quant à l'âme, et encouru la mortalité quant au corps.

Et c'est pourquoi, de même qu'il devait transmettre à ses descendants par génération naturelle la justice avec l'immortalité, comme il a été dit, s'il était demeuré en elle, de même après le péché il a transmis à tous le péché et par conséquent la mort, parce que le péché a été la cause de la mort ; et ainsi le péché d'Adam est passé dans tous ses descendants par génération naturelle, tout comme la mort, sauf dans le Christ ¹, qui n'a pas été conçu et mis au monde d'une façon naturelle comme les autres, à partir d'une semence d'homme, mais d'une façon surnaturelle, à partir d'un souffle divin et de la Vierge, selon la prophétie d'Isaïe (7, 14) :

Voilà que la Vierge concevra et enfantera un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel.

¹ — On peut ajouter aujourd'hui : et la sainte Vierge Marie. Ce dogme n'était pas défini à l'époque ce qui explique que saint Vincent Ferrier n'en parle pas, même s'il semble avoir été favorable à l'Immaculée Conception. La même remarque vaut pour la suite. (NDLR.)

L'objection des juifs selon laquelle le mot ne signifie pas « vierge » mais « jeune femme » ou « jeune fille » est sans valeur, car dans ce cas il ne s'agirait pas d'un « signe », alors que le texte précise : « A cause de cela, le Seigneur lui-même vous donnera un signe. »

Et de même (Is 45, 8) :

Cieux, versez votre rosée d'en haut [car il viendra du haut du Ciel], et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ; que la terre s'ouvre [c'est-à-dire : que la bienheureuse Vierge donne son consentement], et qu'elle germe le Sauveur, et que la justice naisse en même temps [de Dieu]. Moi, le Seigneur, je l'ai créée [son humanité].

Ce n'est pas un homme qui l'a engendré, car, dit la Sagesse, [c'est-à-dire le Fils de Dieu] : « j'ai été créée dès l'origine et avant tous les siècles » (Si 24, 14), c'est-à-dire : j'étais prédestinée, selon l'humanité, à être créée par Dieu, et non pas à être engendrée par un homme.

C'est aussi ce que symbolisait la verge d'Aaron qui, sans la moindre intervention humaine, fleurit et se couvrit de feuilles (Nb 17). De même pour le buisson qui brûlait sans se consumer, dans lequel Dieu apparut à Moïse, et qui renfermait Dieu, appelé « feu », et qui ne brûlait pas du désir de la passion charnelle (Ex 3). On peut en dire autant de la porte close que vit Ézéchiël, et qu'il décrit au chapitre 44.

Ainsi donc, seul le Christ a été conçu et est né sans péché, seul il a vécu dans l'innocence en tant que conçu par la Vierge et le Saint-Esprit, et non comme tous les autres selon la loi commune. Dans tous les autres hommes, ce premier péché se transmet par génération naturelle. D'où ces paroles du prophète : « Voici en effet que j'ai été conçu dans les iniquités, ma mère m'a conçu dans les péchés » (Ps 50, 7).

Il utilise le pluriel, « péchés », « iniquités », pour désigner le péché originel, bien qu'il s'agisse d'un seul péché, formellement et essentiellement, parce que, en tant que cause et par ses effets, il est multiple, étant la cause effective et incitative de tous les autres. De plus, il est le péché de tous, le Christ excepté ; et il est le péché de la nature tout entière.

Et c'est pourquoi nul ne pouvait l'expier si ce n'est le Christ qui en était exempt et qui était supérieur à toute la nature. Car un simple homme ne pouvait expier pour toute la nature, le genre humain : il fallait qu'il fût au-dessus de tout le genre humain, et seul le Christ remplit cette condition. Il a accompli cette expiation par sa passion, selon ce que Isaïe dit du Christ (53, 4-5) :

Il a vraiment pris nos langueurs sur lui, et il a lui-même porté nos douleurs... Il a lui-même été blessé à cause de nos péchés, lui-même a porté nos iniquités ; il a été brisé à cause de nos crimes et par ses meurtrissures nous avons été guéris [c'est-à-dire libérés de la captivité de l'enfer où tous les morts étaient retenus à cause du premier péché, même s'ils n'en avaient pas commis d'autres].

Lui seul, donc, pouvait nous libérer et nous sauver. Et c'est pour cela principalement qu'il devait être envoyé par Dieu et venir à nous. Lui-même le dit par la bouche d'Osée (13, 14) :

« Je serai ta mort, ô mort » [en ressuscitant moi-même et en ressuscitant d'autres de la mort] ; « je serai ta morsure, ô enfer », [en libérant et en faisant sortir les âmes des saints]. Zacharie l'avait prophétisé en lui disant :

Par le sang de ton alliance, [c'est-à-dire dans le sang de ta Passion, par laquelle tu as accompli l'ancienne alliance jusqu'à son terme et inauguré la nouvelle], tu as fait sortir ceux qui étaient retenus prisonniers [à savoir les saints de l'ancien Testament], d'un lac qui était [sans l'eau de la consolation et de la lumière ou vision divine]. (Z 9)

Et c'est aussi pour cela que le prophète disait (Ps 29, 4) :

Seigneur, tu as fait sortir mon âme de l'enfer [sous-entendu par ta passion], tu m'as sauvé de ceux qui descendent dans le lac [c'est-à-dire dans les profondeurs de l'enfer des damnés, car ceux-là, il ne les a pas sauvés ni délivrés].

Ainsi, se trouve démontré le second point, à savoir que le Christ devait être envoyé aux juifs pour les libérer, autant qu'il dépendait de lui, principalement de la captivité spirituelle du péché, c'est-à-dire de l'enfer ; on peut ajouter qu'il devait aussi les libérer accessoirement et par accident de la captivité corporelle ou temporelle, mais à condition toutefois, cela il ressort des faits, d'avoir auparavant accepté l'autre libération par la foi ; puisque aujourd'hui encore, dès qu'ils ont reçu la libération spirituelle par la foi et le baptême, ils sont aussitôt libérés temporellement ¹. C'est pourquoi le Christ leur disait (Jn 8, 36) :

Si donc le Fils vous met en liberté, vous serez vraiment libres [spirituellement et temporellement].

On pourrait nous objecter que le Christ devait leur être envoyé de la même manière et dans le même but que Moïse, parce que, dit l'Écriture, « je leur susciterai un prophète semblable à toi » (Dt 18, 18) ; or, Moïse leur fut envoyé principalement pour les libérer d'une captivité temporelle, à savoir celle de Pharaon ; donc, etc.

L'argument ne vaut pas parce que cette libération fut la figure et le signe de celle qui devait être opérée par le Christ, de même que l'agneau pascal, par l'immolation et la mort duquel le peuple juif fut libéré de la captivité, comme le rapporte l'Exode (12), fut la figure et le signe du véritable Agneau qui devait être immolé pour libérer, par sa passion et sa mort, le genre humain tout entier du péché, du diable et de l'enfer, comme

¹ — Allusion au fait que les Juifs dans les pays chrétiens, comme l'Espagne à cette époque, ne jouissaient pas des droits civils. Mais une fois le baptême reçu, ils étaient « libérés » temporellement. (NDLR.)

il a été dit. Or, il n'est pas nécessaire qu'une figure ou un signe concordent en tous points avec la chose figurée. Donc, etc.

Ainsi se trouvent démontrées nos deux premières affirmations, à savoir :

I. que le Christ ou Messie devait être envoyé par Dieu à tous les peuples en général, mais en priorité aux juifs, du fait qu'il devait naître de leur race et par conséquent leur prêcher d'abord ;

II. en second lieu qu'il devait leur être envoyé pour les libérer principalement de la captivité spirituelle, à savoir celle du péché et de l'enfer, ce qui n'excluait pas pour autant, comme conséquence et pour ainsi dire accessoirement, la libération de leur captivité temporelle.

(A suivre.)



Ils suivaient dans un exemplaire à leur usage, ainsi qu'on peut le voir, entre autres, dans une miniature (voir p. 134)

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !